



**DEUXIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU FONDS des  
NATIONS UNIES pour LA CONSOLIDATION  
DE LA PAIX A MADAGASCAR**

---

**Procès verbal**

**Date :** 11 novembre 2015 - 09h00 à 11h00

**Lieu:** Salle Development Learning Centre – DLC Anosy

**Objectif :** Deuxième réunion du Comité de Pilotage du Fonds pour la Consolidation de la Paix à Madagascar ; validation du Plan Prioritaire Stratégique pour la Consolidation de la paix à Madagascar.

**I. Présents**

**▪ Membres du Comité de Pilotage**

- Le Ministre de l'Economie et de la Planification, Général du Corps d'Armée Raveloharison Herilanto ;
- La Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies à Madagascar, Mme Fatma Samoura ;
- La Ministre de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, Mme Realy Onitiana ;
- Le Ministère des Affaires Etrangères : Mme Ramahazosa Hanta
- Le Représentant Adjoint du FNUAP, Mr Philippe Grandet ;
- L'Union Africaine, Mme Jocelyne Nahimana (pour la Représentante) ;
- L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Mr Paul Harrison ;
- La Coordinatrice Nationale de la Plateforme pour la Protection de la Femme et de l'Enfant, Mme Kidja Francine ;
- Le Secrétaire Exécutif National de la Plate-forme nationale des Organisations de la Société Civile à Madagascar, Mr NdriandahyMahamoudou.

**▪ Coordonnateurs et points focaux**

- Directeur Général d'Appui au Développement du Ministère de l'Economie et de la Planification, Point Focal du PBF à Madagascar, Mr Randrianarison Nandrasanamahery ;
- La Coordinatrice du Secrétariat Technique du PBF à Madagascar, Mme OanaMihai ;
- Le Chargé national auprès du Secrétariat Technique du PBF à Madagascar, Mr Biharisoa Serzhino.



- **Etaient aussi présents** :Mr.Andriamaharisoa de la Direction Générale d'Appui au Développement du MEP ; Le Colonel AndramahefaSolofo du Ministère de la Défense Nationale.

## **II. Ordre du Jour et objet de la réunion**

L'objet de la réunion consiste principalement à la validation du Plan Prioritaire

**L'agenda de la réunion portait sur quatre (04) points, à savoir :** (i) le rappel du processus d'identification des priorités pour le FCP; (ii) la présentation du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix ; (iii) débat sur le Plan Prioritaire Stratégique, et (iv) la validation du Plan Prioritaire qui constituait l'objectif principal de cette deuxième réunion du Comité de Pilotage Conjoint.

## **III. Discussion et déroulement de la réunion**

En procédant à l'ouverture de la session de travail, Madame la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies à Madagascar, Co-Présidente du Comité de Pilotage a rappelé brièvement les éléments qui sont inscrits à l'ordre du jour après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée et plus particulièrement à Madame la Ministre de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme, pour sa première participation aux réunions du Comité de Pilotage Conjoint (CdP) pour le PBF à Madagascar.

Cette allocution a été suivie par celle de Monsieur le Ministre de l'Economie, Co Président du Comité de Pilotage et de la Planification qui a d'abord fait un rappel succinct du processus d'identification des priorités, les secteurs concernés par la consolidation de la paix. Il a également mentionné les étapes faites dans le cadre de la mise en place du FCP à Madagascar et qui ont emmené à l'identification des trois domaines retenus pour le Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix (PPCP) qui sont : (i) la bonne gouvernance, (ii) la réforme du secteur sécurité et (iii) l'appui holistique pour la stabilisation dans le Sud. Par ailleurs, Monsieur le Ministre, en tant que co-président du CdP, a émis le souhait de valider le Plan Prioritaire, afin de respecter les délais imposés par le Bureau pour la Consolidation de la Paix de NY.

### **(1) Rappel du processus d'identification des priorités pour le FCP à Madagascar**

Le Directeur Général d'Appui au Développement du MEP et point focal du PBF a présenté les différentes étapes accomplies en retraçant l'historique de l'engagement du PBF à Madagascar, mais aussi les différentes consultations régionales et nationales qui ont permis d'identifier les besoins et priorités en matière de consolidation de la paix pour aboutir au document de plan prioritaire stratégique. Le point focal a souligné l'étroite collaboration entre les Nations Unies et le Gouvernement de Madagascar à travers le MEP dans le cadre de ce processus, et qui a permis d'asseoir les orientations stratégiques pour le soutien potentiel du PBF à Madagascar. L'approche inclusive et participative dans le processus d'identification des priorités a également été souligné

### **(2) Présentation du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix**

Avant de passer à cette présentation, la Coordinatrice du Secrétariat Technique du FCP a rappelé la place importante de l'approche participative et inclusive de ce processus. Elle a également noté que Madagascar a été cité en exemple pour cette approche à plusieurs reprises, par le Bureau du PBF. La présentation a été articulée comme suit :

- Rappel des différents facteurs et moteurs de conflit/instabilité à Madagascar(*présentation en pièce jointe*). Dans le Plan Prioritaire, les facteurs

ont été articulés autour de trois piliers : facteurs contextuels, facteurs structurels, et les facteurs inhérents aux valeurs et comportements. Il a été notamment rappelé l'utilisation de documents analytiques tels que PCIA, le rapport de la mission conjointe sur la RSS et CDA (PNUD).

- L'identification des priorités et l'élaboration du plan prioritaire a considéré : (1) les différents plans stratégiques existants et à différents niveaux ( PGE, PND,UNDAF, SNLCC, feuille de route de sortie de crise, etc...) ; (2) les différents engagements proposés du Gouvernement de Madagascar.  
La seconde partie de la présentation a été consacrée aux discussions sur les trois domaines d'interventions du PBF proposés dans le Pla Prioritaire.

## **Synthèse des recommandations pour chaque domaine proposé dans le Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix :**

### **Par rapport au domaine 1 qui traite de la bonne gouvernance:**

Les considérations du CdP ont été notées comme suit :

- Insister sur la sensibilisation des élus sur leurs rôles et responsabilités (capacité d'interpellation et de contrôle), ainsi que renforcer leur capacité d'accompagnement des réformes engagées par l'exécutif.
- Renforcer le rôle d'interpellation de la société civile, y compris une action sur le déséquilibre géographique (présence régions).

En termes de recommandations pour le PPCP, le Comité a proposé l'inclusion des points suivants :

- Dans la section 'engagements du gouvernement', Mr le Ministre de l'Économie, proposé de formuler un point clair sur l'engagement que le Gouvernement doit prendre pour continuer à soutenir la gouvernance publique (ex : réforme de l'administration, etc).
- Sur la question de la protection des dénonciateurs : considérer d'appuyer l'aspect opérationnel en plus du cadre légal existant.
- L'aspect conceptuel et politique du cadre réglementaire du SAMIFIN.
- Renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes dans les projets à soutenir.
- Amorcer un plaidoyer pour la validation du plan d'action national Genre, Paix et Sécurité.

**Concernant le domaine 2 sur la Réforme du Secteur de la Sécurité,** le CdP a noté/recommandé les points suivants:

- Justice militaire : le MEP a indiqué que le soutien devait se faire pour l'organisation et tenue des sessions de justice militaire (et non par la construction *stricto* sensu des tribunaux militaires), vu que la justice militaire n'est pas une justice permanente.
- Le Secrétariat devait vérifier si un code d'éthique et déontologie existait pour l'armée.

**Pour ce qui est de l'appui à la stabilisation dans le Sud dans le domaine 3,** les commentaires portaient sur :

- Impliquer aussi les chefs traditionnels afin de leur faire réaliser leur rôle dans la sécurité.
- Explorer la possibilité de faire la réintégration sociale des DAHALO.
- Explorer la possibilité de création d'une police de proximité.

A ce niveau, la coordinatrice du secrétariat technique du FCP a évoqué la nécessité de conduire une analyse plus approfondie concernant le phénomène de Dahalo afin de mieux cerner les actions à entreprendre dans ce sens. Elle a évoqué aussi la nécessité d'une attention et d'une sensibilité particulière à la prise en compte de la situation des

femmes et les jeunes dans les lignes d'activités conçues dans ce fonds pour la consolidation de la paix.

### **(3) Débat sur le contenu du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix**

Après la présentation des domaines d'intervention du FCP à Madagascar, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies a souligné la bonne qualité de l'analyse des causes de conflit sous-jacentes à l'identification des domaines d'ancrage du FCP. Ses interventions ont porté sur le renforcement des capacités des parlementaires dans leur rôle d'interpellation et du contrôle de l'Etat (par rapport aux réformes que ce dernier engage). Une observation a aussi été faite sur la répartition inégale des organisations de la société civile, sur l'ensemble du territoire avec une forte concentration sur la capitale.

Pour Monsieur le Ministre de l'Economie et de la Planification, plusieurs points ont été soulevés, pour renforcer les dispositions proposées dans le plan Prioritaire :

- La nécessité de renforcer la capacité des OSCs qui souffrent d'un problème de répartition au niveau national et régional, notamment à travers la sensibilisation.
- L'importance de faire la différence entre le concept de la Sécurité et de la Défense en précisant que les questions de Sécurité relèvent des autorités administratives, ce qui n'est pas le cas de la Défense.
- Concernant le parlement, il a évoqué le projet existant de relance des institutions parlementaires. En outre, il a indiqué que l'aspect conceptuel et politique devait être évoqué aussi en complément de l'aspect opérationnel au niveau de la gouvernance. L'incapacité de SAMIFIN à contrôler le financement des partis politiques a été citée comme exemple à cause de l'absence de lois sur le financement des partis politiques à Madagascar.
- L'absence d'une politique sécuritaire a été aussi mise en exergue par le ministre en indiquant que l'implication de la justice dans les questions de sécurité est difficile en l'absence d'une loi sur la politique sécuritaire.

Pour Madame la Ministre de la Population les observations ont touché la question des médias et de la stabilisation dans le Sud, point pour lequel elle a recommandé l'implication des chefs traditionnels. Concernant les médias, elle a soulevé la question des manques de moyen au niveau des organes de presse qui sont également concentrés sur la capitale. Cela impacte surtout la qualité de reportages, vu l'absence de journalistes dans le Sud par exemple. Elle a mentionné aussi que très peu de journalistes couvrent le Sud. La ministre a aussi évoqué s'il était possible de mettre en place un bureau permanent pour les députés dans les districts.

Pour les représentants de la société civile, si monsieur le secrétaire exécutif de la Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile a porté ses recommandations sur la représentativité des OSCs dans les différentes institutions et aussi sur la mise en place d'une sorte de cadre de collaboration avec le Gouvernement. Madame la présidente de la Fédération pour la Promotion de la Femme et de l'Enfant a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer encore plus les femmes dans les questions de paix et sécurité à travers la revue et la formalisation d'un plan d'action Genre, paix et sécurité.

Du côté des bailleurs multilatéraux et bilatéraux, la représentante a.i. de l'Union Africaine a porté une observation sur, d'un côté, au niveau de la terminologie employé en ce qui concerne la soumission des forces armées à l'obligation de rendre compte, et de l'autre sur la possibilité d'établir des polices de proximités dans le sud combiné avec des actions de réintégration sociale.





Le représentant de l'Ambassade des Etats Unis a quant à lui réitéré la nécessité de valider ce plan prioritaire stratégique tout en réaffirmant l'engagement des Etats Unis sur la question de la lutte contre la corruption et de la décentralisation.

Pour le représentant du FNUAP, l'accès a été mis sur le caractère très satisfaisant du plan prioritaire stratégique soumis à la validation. Il a cependant encouragé le CdP à cibler bien plus les zones possibles d'intervention dans le Sud, en prenant en compte les critères de priorisation : en effet, il a mentionné que le nombre de zones ciblées étaient trop important par rapport aux fonds existants dans cette première tranche. Il a également encouragé à ce que lors de la phase de projectisation, l'inclusion des jeunes et des femmes dans les projets soit considérée concrètement, notamment en explorant l'accès à la justice de proximité.

#### **(4) Validation du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix**

**A l'issue de la réunion, tous les membres de comité de pilotage ont validé à l'unanimité le plan prioritaire stratégique pour la consolidation de la paix proposé, sous réserve d'intégration des recommandations majeures émises durant les échanges.**



**Randrianarison Ndrasanamahery**

Directeur Général d'Appui au  
Développement (Point focal MEP)

Ministère de l'Economie et de la  
Planification



**Oana Mihai**

Coordinatrice du Secrétariat  
Technique du PBF

Bureau de la Coordinatrice  
Résidente des Nations Unies à  
Madagascar